

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY

124, 122 17 Avenue SE

Calgary, AB, T2G 2H2

Le 3 septembre 2026

Bergeron & Co. Chartered Professional Accountants

200, 8925 82 Avenue NW

Edmonton, AB T6C 0Z2

Madame,/Monsieur,

La présente lettre de déclaration vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de ACFA Régionale de Calgary pour l'exercice clos le 31 mars 2026 aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Nous confirmons, que nous sommes responsables de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et pour la conception et la mise en œuvre des contrôles internes pour prévenir et détecter les fraudes et les erreurs. Nous avons évalué le risque que les états financiers puissent contenir des inexactitudes importantes résultant de fraudes, et nous avons déterminé ce risque est faible. En outre, nous reconnaissons que votre examen a été planifiée et menée conformément aux normes de vérification généralement reconnues afin de vous permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Nous comprenons que tout votre travail comprend un examen du système de comptabilité, de contrôle interne et des données connexes dans la mesure où vous avez considéré nécessaire dans les circonstances, ils ne sont pas conçu pour identifier, ni peut-elle être nécessairement attendu qu'il devrait divulguer, la fraude, les pénuries, les erreurs et autres irrégularités, si ils devraient exister .

Certaines représentations dans cette lettre sont décrits comme étant limité aux questions qui sont importantes . Un élément est considéré comme important, indépendamment de sa valeur monétaire , si elle est vraisemblable que son omission d'inexactitude ou d'erreur dans les états financiers auraient une influence sur la décision d'une personne raisonnable en s'appuyant sur les états financiers.

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance, au 3 septembre 2026, les déclarations suivantes faites lors de votre audit.:

États financiers

Les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, et sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, conformément au Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada

Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.

Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Tous les événements postérieurs à la date de clôture pour lesquels les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont été ajustés ou ont fait l'objet d'informations.

L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre de déclaration.

Nous avons revu et approuvé toutes les écritures de journal que vous avez préparées ou modifiées, tous les codes de comptes que vous avez déterminés ou modifiés, toutes les opérations que vous avez classées et tous les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

Informations fournies

Nous vous avons fourni :

- un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
- les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
- un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.

Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.

Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'entité et impliquent :

- la direction;
- des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
- d'autres personnes dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.

Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraudes ayant une incidence sur les états financiers de l'entité, portés à notre connaissance par des employés, des ex-employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.

Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes légaux et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.

À notre connaissance, nous n'avons jamais adopté une ligne de conduite ou pris part à une activité risquant de compromettre notre situation d'exonération fiscale.

Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

Nous vous avons communiqué tous les procès et litiges actuels ou éventuels dont les répercussions devraient être prises en considération dans la préparation des états financiers, et ceux-ci ont été comptabilisés et communiqués conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Autres questions

Nous avons obtenu tous les consentements nécessaires en vertu de la législation sur la protection des renseignements personnels applicable pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels.

Veuillez agréer, Madame,/Monsieur, nos salutations distinguées.

ACFA Régionale de Calgary

Dany Cote

Par: _____

Verified by signNow
03/09/2026 19:51:47 UTC
d655eb6115e04ad38cc0

Roique Franclin Foudji

Par: _____

Verified by signNow
03/09/2026 19:51:47 UTC
d655eb6115e04ad38cc0

Le 3 septembre 2026

ACFA Régionale de Calgary
124, 122 17 Avenue SE
Calgary, AB T2G 2H2

Chers administrateurs,

Re: Résultats d'audit

Cette lettre a été préparée dans le but de vous appuyer lors de votre examen des états financiers du ACFA Régionale de Calgary pour la période se terminant le 31 mars 2026.

Éléments significatifs découlant de notre audit

Changements au plan d'audit

Nous n'avons fait aucun changement significatif à notre plan d'audit, tel que nous vous avons présenté auparavant, lors de nos procédures.

Autres éléments

Nous n'avons relevés aucun élément significatif pour ceux chargé de la gouvernance.

Difficultés significatives

Nous n'avons pas relevé de problèmes significatifs lors de notre audit, étant donné que l'équipe affectée aux finances avait préalablement préparé les documents de travail et les documents pour l'exercice avant notre examen sur les lieux.

Commentaires sur les pratiques comptables

Politiques de comptabilité

Pour ce qui attrait aux procédures comptables choisies et utilisées par l'organisme, nous attirons votre attention à la Note 2 des états financiers, indiquant que :

- Nous n'avons pas identifié de changements significatifs aux procédures de comptabilité utilisées par l'organisme.
- Nous n'avons pas identifié d'autres procédures comptables qui auraient été davantage appropriées aux circonstances.
- Nous n'avons pas identifié l'emploi de nouvelles procédures comptables ni de procédures controversées.

Estimations comptables significatives

Des estimations comptables ont été utilisées dans les éléments suivants des états financiers :

- La provision pour les créances douteuses;
- La valeur comptable des immobilisations corporelles;
- Les charges à payer;
- Les revenus reportés;

Selon notre analyse faite au cours de l'audit, nous sommes satisfaits des estimations faites par la direction.

Informations significatives fournies dans les états financiers

Nous n'avons pas relevé d'informations fournies dans les états financiers qui soient de nature sensibles, ou qui

demandent un jugement particulier que nous croyons devoir porter à votre attention.

Insuffisances significatives portant sur le contrôle interne

Une insuffisance dans le contrôle interne subvient lorsqu'un contrôle est conçu, mis en œuvre ou utilisé d'une façon où il est impossible de prévenir, détecter ou corriger des inexactitudes dans les états financiers dans des délais raisonnables ou lors de l'absence d'un contrôle nécessaire permettant la prévention, détection ou correction d'inexactitudes dans des délais raisonnables.

Une insuffisance significative dans le contrôle interne est définie entant qu'une insuffisance ou une combinaison de plusieurs insuffisances aux contrôles internes qui, basée sur l'opinion professionnelle de l'auditeur, constitue une importante déficience et qui mérite d'être portée à l'attention des individus chargés de la gouvernance.

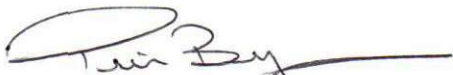
Nous n'avons pas identifié d'insuffisances qui, à notre avis, constitueraient un manque important au contrôle interne.

Nous souhaitons à exprimer nos remerciements à la direction et au personnel pour l'aide qu'ils nous ont fourni lors de l'audit.

Nous espérons que les informations procurées dans cette lettre portant sur les résultats de notre audit vous seront utiles. Il nous fait plaisir de nous mettre à votre disposition si vous désirez discuter des points soulevés dans cette lettre et de répondre à quelque questions qui pourraient en résulter.

Cette lettre a été préparée pour l'usage exclusif des individus en charge de la gouvernance du ACFA Régionale de Calgary afin de les appuyer à assumer et mener à bien leurs responsabilités. Le contenu de cette communication ne doit pas être divulgué à un tiers parti sans préalablement obtenir notre consentement écrit et nous déclinons toute responsabilité à toute autre personne.

Sincèrement,
Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés



Pierre Bergeron CRA, CGA

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'ACFA Régionale de Calgary

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'ACFA Régionale de Calgary, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, et de l'évolution de l'actif net, des flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2026 clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ACFA Régionale de Calgary au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2026 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Edmonton, AB
2 septembre 2026

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 12)	\$ 281,864	\$ 264,500
Revenus Casino	51,289	51,214
Revenus d'activités et commandites	32,969	36,279
Subventions provinciales (Note 13)	3,000	2,000
Amortissement des apports reportés (Note 9)	2,048	2,191
Gouvernement Municipal	2,000	-
Intérêts	621	349
Revenus de location	-	15,603
	<u>373,791</u>	<u>372,136</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	150,147	183,655
Dépenses d'activités	73,182	68,861
Location de bureau (Note 14)	34,403	50,506
Honoraires professionnels	19,238	13,071
Frais de publicité et promotion	17,945	15,164
Locations et achats d'équipements	14,545	4,401
Assurances & WCB	13,585	8,553
Frais de réparations et d'entretien	10,814	1,206
Frais de bureau et administration	7,472	6,761
Téléphone & internet	3,942	4,448
Services publics	3,688	2,168
Frais de déplacement et représentation	2,662	5,006
Charge d'amortissement - corporelle	2,144	2,328
Cotisations et abonnements	1,206	370
Formation pratique	422	-
Frais bancaires	194	200
Dons	-	1,300
	<u>355,589</u>	<u>367,998</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 18,202</u>	<u>\$ 4,138</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2026</u>	<u>Total 2025</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 320	\$ -	\$ 78,856	\$ 79,176	\$ 82,924
Excédent des produits sur les charges	-	-	18,202	18,202	4,138
Investis en immobilisations corporelles	1,886	-	(1,886)	-	-
Redressement des années antérieures	-	-	-	-	(7,886)
Affectation d'origine interne (Note 11)	-	11,348	(11,348)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 2,206</u>	<u>\$ 11,348</u>	<u>\$ 83,824</u>	<u>\$ 97,378</u>	<u>\$ 79,176</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2026

ACTIF		
	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 121,397	\$ 111,202
Placements échéant à moins d'un an (Note 5)	56,316	11,168
Créances (Note 4)	19,376	8,200
Frais payés d'avance	4,027	4,027
TPS à recevoir	<u>3,517</u>	<u>3,536</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	204,633	138,133
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	6,394	6,877
FONDS EN FIDUCIE (Note 10)	<u>4,391</u>	<u>-</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 215,418</u>	<u>\$ 145,010</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 14,470	\$ 11,045
Salaires et cotisations sociales à payer	10,991	6,541
Revenus reportés (Note 8)	<u>83,679</u>	<u>41,691</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	109,140	59,277
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	4,509	6,557
FONDS EN FIDUCIE (Note 10)	<u>4,391</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>118,040</u>	<u>65,834</u>
ACTIF NET		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	2,206	320
Actif net grevé d'affectation (Note 11)	11,348	-
Actif net non-grevé d'affectation	<u>83,824</u>	<u>78,856</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>97,378</u>	<u>79,176</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 215,418</u>	<u>\$ 145,010</u>

Approuvé par les administrateurs:

Dany Cote

, Administrateur

 Verified by signNow
03/09/2026 18:00:56 UTC
b30c6a2b661f4f6c91de

Roique Franclin Foudji

, Administrateur

 Verified by signNow
03/09/2026 19:51:47 UTC
076af2a3250e45e6ad07

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ 18,202	\$ 4,138
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(2,048)	(2,191)
Charge d'amortissement	2,144	2,328
Ajustement de l'année précédente	-	(7,886)
Changement de présentation des placements	<u>(49,539)</u>	<u>(351)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(31,241)	(3,962)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(2,211)	4,910
Somme à recouvrir des salariés	(500)	-
Intérêts à recevoir	(425)	-
Subventions à recevoir	(8,040)	7,886
Taxes sur les produits et services	19	767
Frais payés d'avance	-	2,587
Comptes fournisseurs et charges à payer	3,425	(7,426)
Cotisations sociales à payer	4,450	(2,598)
Revenus reportés	41,988	(57,884)
Fonds en fiducie	<u>4,391</u>	<u>-</u>
	<u>11,856</u>	<u>(55,720)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>-</u>	<u>2,192</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(1,661)</u>	<u>(2,191)</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	10,195	(55,719)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>111,202</u>	<u>166,921</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>121,397</u>	\$ <u>111,202</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary est constituée en vertu de la loi sur les corporations de la province de l'Alberta. L'Association est un organisme à but non lucratif exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la loi canadienne sur le revenu. L'ACFA Régionale de Calgary est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de Calgary et sa région. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global.

L'Association retire 76% (2025- 71%) de ses revenus des subventions gouvernementales et en dépend économiquement.

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquis.

Les adhésions sont comptabilisées à titre de produits au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consiste de produits d'intérêts.

Les revenus d'activités et des commandites sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- c) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Elles sont amorties annuellement utilisant les taux énumérés ci-dessous, et les ajouts au cours de l'année en cours sont amortis à la moitié de leur taux normal.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2026

Instruments financiers

- d) L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les placements échéants à moins d'un an.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et les cotisations sociales à payer.

Apports reçus sous forme de services et matériel

- e) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- f) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Équipement informatique	30%	Amortissement dégressif
Mobiliers et agencement fixes	20%	Amortissement dégressif
Équipement informatique - non supporté	30%	Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

- h) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATION

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse grevée d'affectation - Revenus reportés	\$ 83,679	\$ 41,691
Encaisse non-grevée d'affectation externe	<u>35,968</u>	<u>69,486</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 121,397</u>	<u>\$ 111,202</u>

4. CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comptes clients	\$ 10,411	\$ 8,200
Retenue de garantie	500	-
Intérêts à recevoir	425	-
Subventions à recevoir	<u>8,040</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 19,376</u>	<u>\$ 8,200</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Placements échéant à moins d'un an	\$ <u>56,316</u>	\$ <u>11,168</u>

Les placements consistent de trois dépôts à terme venant à échéance à moins d'un an. Un dépôt à terme vient à échéance le 23 septembre 2026 portant un taux d'intérêt de 1.40% , le deuxième vient à échéance le 24 février 2027 portant un taux d'intérêt de 1.15%. Ces dépôts à terme sont en garantie pour la carte de crédit. Le troisième vient à échéance le 21 décembre 2026 à un taux de 2.25%.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2026</u>	<u>2025</u>
Équipement informatique	\$ 18,960	\$ 14,959	\$ 4,001	\$ 5,715
Mobiliers et agencement fixes	20,547	18,378	2,169	842
Équipement info. - non supporté	<u>1,568</u>	<u>1,344</u>	<u>224</u>	<u>320</u>
	<u>\$ 41,075</u>	<u>\$ 34,681</u>	<u>\$ 6,394</u>	<u>\$ 6,877</u>

7. CARTES DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 10 000 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 20,99 %. Le solde payable au 31 mars 2026 est 4 506 \$ (2025 - 1 488 \$). La carte de crédit est garantie par un dépôt à terme (voir Note 5).

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Casino	\$ <u>41.691</u>	\$ <u>93.277</u>	\$ <u>51.289</u>	\$ <u>83.679</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels les équipements et améliorations locatives ont été achetés. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Balance d'ouverture	\$ 6,556	\$ 3,463
Apports reportés pour achat d'immobilisation	-	4,706
Montants amortis au revenu	<u>(2.048)</u>	<u>(1.613)</u>
Balance de fermeture	\$ <u>4.508</u>	\$ <u>6.556</u>

10. FONDS EN FIDUCIE DE CAPITAL

En tant que locataire de la Maison Rouleau, l'association a un engagement avec la Ville de Calgary de contribuer 17 565 \$ par année sur la durée de son bail dans un fonds en fiducie de capital détenue par elle. Ce fonds ne peut être utilisé que pour les frais d'entretien majeur ayant un coût supérieur à 5 000 \$. À la fin du bail, la balance du fond doit être transférée à la Ville de Calgary (le propriétaire).

11. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION

En 2026, le conseil d'administration de l'organisation a affecté à l'interne une somme de 11 348 \$ (2025 - 0 \$). 6 500 \$ (2025 - 0 \$) de cette somme est affecté à la programmation et 4 848 \$ (2025 - 0 \$) est une réserve pour l'entretien de la Maison Rouleau. Ces montants affectés à l'interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

12. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Patrimoine Canadien - Programmation	\$ 240,000	\$ 240,000
Patrimoine Canadien - DCAP	13,700	9,000
Jeunesse Canada au travail	8,437	-
Dépasse-toi - FJCF	8,040	-
Service Canada - EEC SVC	4,687	-
IRCC	4,000	-
Immers'Art- FCCF (PCH)	3,000	6,000
Vice Versa - FJCF	-	3,000
Fondation Canadienne pour le dialogue des cultures	-	2,000
Passepart - FCCF	-	4,500
	<u>\$ 281,864</u>	<u>\$ 264,500</u>

13. SUBVENTIONS PROVINCIALES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Alberta Foundation for the Arts	\$ 2,000	\$ -
Secretariat du Québec aux relations canadiennes	<u>1,000</u>	<u>2,000</u>
	<u>\$ 3,000</u>	<u>\$ 2,000</u>

14. ENGAGEMENTS

L'association est engagée à une obligation de fonds de réserve pour la Maison Rouleau qui se terminera en avril 2030. Conformément aux termes de l'obligation, le montant à payer jusqu'à leurs échéance est de 70 300\$. Le paiement annuel de base jusqu'à l'échéance est présenté ci-dessous.

2027	\$ 17,575
2028	17,575
2029	17,575
2030	<u>17,575</u>
	<u>\$ 70,300</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

15. RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de crédit :

L'association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: les placements. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de liquidité :

L'association est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes fournisseurs et charges à payer et cotisations sociales à payer.

16. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présenté à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.